

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES: FUSION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER

Au 1<sup>er</sup> janvier, la communauté de communes du territoire de Beaurepaire (CCTB) fusionne avec la communauté de communes du pays Roussillonnais (CCPR) pour former **la communauté de communes entre Bièvre et Rhône (CCEBR)**. Elle sera composée de 37 communes regroupant 67 000 habitants. Le nouveau bureau sera élu le 7 janvier.

**2019 sera une année de transition pour harmoniser les compétences** des deux anciennes intercommunalités et un nouveau projet de territoire verra le jour.

A noter, toutes les adresses mails se terminant par **@territoire-de-beaurepaire.fr** deviennent **@entre-bievretrhone.fr**. L'identifiant en début d'adresse reste inchangé.

**L'adresse mail de la mairie de notre commune devient donc:**

**mairie.revel-tourdan@entre-bievretrhone.fr**

Pendant tout le mois de janvier, les mails seront automatiquement transférés des anciennes vers les nouvelles adresses mais pensez d'ores et déjà à modifier vos répertoires d'adresses mail.